



PROGRAMME PRÉLIMINAIRE

Version du 4 décembre 2017



FORMATION

MÉDICOLÉGALE

Survivre aux aspects médico-légaux!

Surviving medicolegal!

20 janvier 2018

CHU Sainte-Justine

3175, Chemin de la Côte-Sainte-Catherine

Montréal QC H3T 1C5



DIRECTION SCIENTIFIQUE

Dre Lucie Morin et Dr Cleve Ziegler

MEMBRES DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

Dr Marc-Yvon Arsenault, président du comité de DPC	Dre Lucie Morin
Dr François Beaudoin	Maëcha Nault, sage-femme
Dre Guylaine Lefebvre, ACPM	Dr Dominique Pilon, omnipraticien
Dre Louise Miner	Dr Cleve Ziegler

MEMBRES DU COMITÉ ORGANISATEUR

Mme Marie-Eve Lefebvre, adjointe exécutive

Mme Sindy Tremblay, chargée de projet AOGQ

PRENEZ NOTE QUE :

- Ce programme répond aux règles d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM).
- Cette formation de développement professionnel continu s'adresse aux obstétriciens et gynécologues, aux résidents en obstétrique-gynécologie, aux omnipraticiens qui font de l'obstétrique, aux infirmières et aux sages-femmes.

LIEU ET DATE

Samedi 20 janvier 2018 de 8 h à 16 h 30

Petit déjeuner continental servi dès 7 h 30

Salle : Auditorium 250 du CHU Sainte-Justine

3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine

Montréal QC H3T 1C5

FRAIS D'INSCRIPTION (incluant le petit déjeuner continental, le dîner et deux pauses)

- **250 \$ plus taxes** (287,44 \$ taxes incluses) : membres de l'AOGQ, omnipraticiens et autres spécialités et sages-femmes.
- **150 \$ plus taxes** (172,46 \$ taxes incluses) : résidents et infirmières.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION EN LIGNE

L'inscription se fait exclusivement en ligne :

Pour les membres de l'AOGQ : via «Espace Membres» du site Web de l'AOGQ www.gynecoquebec.com.

Pour les non-membres : via le site Web de l'AOGQ www.gynecoquebec.com/inscriptions-en-ligne.html.

Les cartes de crédit Visa, MasterCard et American Express sont acceptées.

Une confirmation est immédiatement envoyée par courriel une fois la transaction complétée.

POLITIQUE D'ANNULATION

Les frais d'inscription sont remboursables pour toute annulation effectuée avant le 20 décembre 2017. Aucun remboursement ne sera effectué après cette date. Les frais d'inscription d'un participant qui ne se présentera pas ne lui seront pas remboursés.

HÉBERGEMENT

Vous pouvez bénéficier d'un tarif préférentiel à l'Hôtel Hyatt Regency Montréal situé au Complexe Desjardins en mentionnant que vous êtes membres de la FMSQ.

STATIONNEMENT

Il est situé à l'ouest du CHU Sainte-Justine et est accessible à partir du chemin Côte-Sainte-Catherine.

SE RENDRE EN TRANSPORT PUBLIC

Le CHU Sainte-Justine est situé dans le secteur Côte-des-Neiges, dans le quadrilatère formé par les rues de la Côte-Sainte-Catherine, Decelles, Ellendale et Hudson.

Stations de métro

Vous pouvez sortir à l'une des deux stations suivantes :

- [Université-de-Montréal](#) (station la plus près, marche d'environ 8 minutes);
- [Côte-des-Neiges](#) (marche d'environ 14 minutes);
- [Côte-Sainte-Catherine](#) (marche d'environ 16 minutes).

Ligne d'autobus

Il est possible de prendre l'autobus 129 ouest à partir du métro Place-des-Arts ou 129 est à partir du métro Côte-Sainte-Catherine.

Pour vous situer par rapport à ce trajet, consultez le [plan de la ligne d'autobus 129](#).

RENSEIGNEMENTS

Pour plus de détails, veuillez contacter Mme Sindy Tremblay, chargée de projet à l'AOGQ, à sindy@sindytremlay.com ou au 514 994-3504.

PROGRAMME ABRÉGÉ

8 h - 8 h 15	Mot de bienvenue	Dre Lucie Morin Dr Cleve Ziegler
8 h 15 - 8 h 45	Aperçu sur la situation médicolégale au Québec	Dre Guylaine Lefebvre
8 h 45 - 9 h 30	AVAC - Mise à jour- Where do we go Wrong?	Dr Robert Gauthier
9 h 30 - 10 h	Des jugements contre les médecins – discussion de cas	Me Jean-Pierre Ménard
10 h - 10 h 30	Pause	
10 h 30 - 11 h 30	AMPROOB – Mon expérience, de participante à consultante	Karine Vallée-Pouliot
11 h 30 - 12 h	Charting Using the EMR-Avoiding the Pitfalls	Me Randy Zettle
12 h - 12 h 45	Lunch	
12 h 45 - 13 h 15	Conseils pour éviter les litiges	Me Marie-Eve Bélanger
13 h 15 - 13 h 45	Comment éviter ou limiter les complications chirurgicales	Dr Phillippe Laberge
13 h 45 - 14 h 15	Convenient Untruths and Electronic Fetal Monitoring	Dr. Emily Hamilton
14 h 15 - 14 h 45	Guide de Survie lorsqu'on reçoit une poursuite : Vaincre la loi l'Omerta	Dr François Beaudoin
14 h 45 - 15 h 15	Pause	
15 h 15 - 15 h 45	Le Collège des Médecins et le rôle du Syndic	Dr Mario Deschênes
15 h 45 - 16 h 15	Discussion de cas et interaction avec les participants au sujet de leur pratique au quotidien	
16 h 15 - 16 h 30	Mot de clôture	Dre Lucie Morin Dr Cleve Ziegler

Veillez noter que 25 % du temps alloué aux conférences sera réservé aux questions de l'auditoire.

L'Association des obstétriciens et gynécologues du Québec (AOGQ), via les frais d'inscription, contribue financièrement à la tenue de cette activité de DPC.

La tenue de cette activité de DPC est rendue possible grâce à une subvention à visée éducative de la compagnie Duchesnay.

8 h - 8 h 15

Mot de bienvenue

Dre Lucie Morin, obstétricienne-gynécologue, CHU Sainte-Justine

Dr Cleve Ziegler, obstétricien-gynécologue, Hôpital général juif-Sir Mortimer B. Davis

8 h 15 - 8 h 45 (en français)

Aperçu sur la situation médico-légale au Québec

Dre Guylaine Lefebvre, FRCSC, FACOG, Directrice de l'amélioration de la pratique

Association Canadienne de Protection Médicale, Ottawa, Ontario

1. Décrire les enjeux médico-légaux actuels en obstétrique-gynécologie au Québec;
2. Utiliser les outils développés par l'ACPM pour une pratique sécuritaire.

8 h 45 - 9 h 30 (en français)

AVAC - Mise à jour- Where do we go Wrong?

Dr Robert Gauthier, obstétricien-gynécologue

CHU Sainte-Justine

1. Déterminer le risque de rupture utérine en travail selon l'histoire obstétricale et le contexte clinique actuel;
2. Assurer une prise en charge sécuritaire d'un essai d'AVAC;
3. Effectuer un consentement éclairé chez une patiente qui désire un AVAC.

9 h 30 - 10 h (en français)

Des jugements contre les médecins – discussion de cas

Me Jean-Pierre Ménard, LL. B., LL. M., Ad. E.

Ménard, Martin avocats

1. Décrire des situations cliniques qui mettent les médecins à risque de poursuite;
2. Expliquer quelles sont les circonstances conduisant à un verdict de faute médicale.

10 h - 10 h 30 Pause

10 h 30 - 11 h 30 (en français)

AMPROOB – Mon expérience, de participante à consultante

Karine Vallée-Pouliot, sage-femme, BSc, MScPH

Consultante de programme, Salus Global

1. Réviser les activités AMPROOB et expliquer quels sont leurs impacts sur la sécurité des patientes;
2. Discuter des défis vécus dans l'implantation du programme AMPROOB;
3. Identifier des stratégies pour que le programme AMPROOB ait les effets souhaités sur l'environnement de travail des professionnels de la santé.

11 h 30 - 12 h (en anglais)

Charting Using the EMR-Avoiding the Pitfalls

Me Randy Michael Zettle, LLB, MD, CCFP, FCFP

Borden Ladner Gervais, Toronto, Ontario

1. Data Entry - Is the audit trail your friend or foe?
2. Copy & Paste - A timesaver with a very significant downside.
3. Templates & Automated Data Import - What did you actually do at that visit?

12 h - 12h 45 Lunch

12 h 45 - 13 h 15 (en français)

Conseils pour éviter les litiges

Me Marie-Eve Bélanger

McCarthy Tétrault

1. Utiliser des techniques de communication efficace et centrées sur le patient;
2. Expliquer le concept légal du standard de soins;
3. Adopter les mesures nécessaires pour améliorer la sécurité des patientes et faciliter la défense médicolégale.

13 h 15 - 13 h 45 (en français)

Comment éviter ou limiter les complications chirurgicales

Dr Phillippe Laberge, obstétricien-gynécologue

CHU — Centre hospitalier de l'Université Laval

1. Reconnaître les situations qui exposent le gynécologue à une poursuite;
2. Appliquer des trucs et des astuces pour éviter certaines complications;
3. Identifier des trucs et astuces pour reconnaître une complication peropératoire.

13 h 45 - 14 h 15 (en anglais)

Convenient Untruths and Electronic Fetal Monitoring

Dr. Emily Hamilton, senior VP, Clinical Research

PeriGen

1. Describe the limits of EFM with respect to detection of metabolic acidemia;
2. Describe the pattern of fetal heart rate variability with increasing levels of metabolic acidemia;
3. Explain why there will always be human variation in the classification of deceleration type with current definitions and underlying physiological mechanisms.

14 h 15 - 14 h 45 (en français)

Guide de Survie lorsqu'on reçoit une poursuite : Vaincre la loi l'Omerta

Dr François Beaudoin, obstétricien-gynécologue

CHU Sainte-Justine

1. Décrire les étapes d'une procédure médicolégale;
2. Utiliser des stratégies pour maintenir un bien-être personnel face à une poursuite
3. Reconnaître les impacts d'une poursuite sur sa pratique médicale

14 h 45 - 15 h 15 Pause

15 h 15 - 15 h 45 (en français)

Le Collège des Médecins et le rôle du Syndic

Dr Mario Deschênes, directeur adjoint, Direction des enquêtes

Collège des médecins du Québec

1. Décrire le rôle du Syndic au Collège;
2. Décrypter le processus d'une plainte en obstétrique;
3. Bien réagir en cas d'un appel du Syndic du Collège.

15 h 45 - 16 h 15 (bilingue)

Discussion de cas et interaction avec les participants au sujet de leur pratique au quotidien

16 h 15 - 16 h 30

Mot de clôture et évaluation de la formation

Dre Lucie Morin, obstétricienne-gynécologue, CHU Sainte-Justine

Dr Cleve Ziegler, obstétricien-gynécologue, Hôpital général juif-Sir Mortimer B. Davis